VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

AVENIRS
ONISEP

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Fiche professeur

L'entretien personnalisé d'orientation

En terminale, l'élève bénéficie d'un entretien personnalisé d'orientation obligatoire avec un de ses deux professeurs principaux. Ses parents peuvent l'accompagner si besoin. Cet entretien a pour objectif d'aider l'élève à formuler ses intentions d'orientation, qui seront renseignées sur la **fiche Dialogue au 1er trimestre**, puis ses vœux sur Parcoursup avant le 1er octobre 2025.

Les lycéens face au choix d'orientation

Les lycéens sont encore jeunes et leurs intérêts, leurs valeurs évolueront. Après la classe de terminale, ils vont encore changer intellectuellement et émotionnellement grâce à leurs expériences. Certains se trouvent trop jeunes pour faire des choix qui les engagent. Ils ont d'autant plus peur d'y réfléchir qu'ils ressentent cet engagement comme définitif.
Il est donc utile de les rassurer durant l'entretien sur le fait que leur projet de terminale pourra changer en fonction de leur évolution et de leurs expériences. Les élèves devront être volontaires et en mesure d'exprimer leurs appréhensions.
Penser à soi, pour soi, et prendre une décision n'est pas simple.

Tous les outils d'information à la disposition des lycéens sont nécessaires pour faire progresser leur réflexion : sites d'information fiables, questionnaires d'intérêts, JPO (journées portes ouvertes), salons, MOOC, guides, etc.
Mais la rationalité n'est pas seule aux commandes des projets. Ainsi, la mise en relation des intérêts et des formations, aussi pertinente soit-elle, ne répond pas toujours à la question qui nourrit leur inquiétude : « *Cela va-t-il me convenir (sous-entendu : plus tard) ?* »
Il est nécessaire de dédramatiser : le projet élaboré en terminale fait partie de l'histoire de l'élève et il participe dans le présent à la construction de son avenir et de sa personnalité en devenir. Efforçons-nous d'aider chacun et chacune à préparer son projet dans le présent.

Préparer l'entretien d'orientation

Préparation des entretiens

Lors d'un temps de vie de classe ou d'une séance d'information sur les filières post-bac, présentez les entretiens d'orientation à vos élèves : dates, objectifs, déroulements, suites données…

Préparation des élèves

Pour permettre aux élèves de préparer leur entretien, vous pouvez leur proposer la fiche élève « L'entretien personnalisé d'orientation ».

Pendant l'entretien

Rappeler les enjeux de l'entretien

Vous avez déjà parlé des entretiens d'orientation en classe et demandé aux élèves de les préparer, mais un petit rappel peut être utile pour se mettre en condition.

C'est le moment de préciser que les choix d'orientation seront discutés en conseil de classe et que celui-ci émet un avis et des recommandations.

À la fin de l'entretien, il est préconisé de revoir ensemble la liste des choix qui sera présentée en conseil de classe. Certains points évoqués lors des échanges peuvent rester entre vous et l'élève.

Rester neutre

Dans un entretien d'orientation, il faut être le plus neutre possible face à l'élève, ne pas le juger et prendre en compte son opinion. Votre position lors d'un entretien est un peu différente.

Vous n'êtes pas là pour évaluer l'élève mais bien pour discuter de son orientation et l'accompagner quels que soient ses aspirations ou ses doutes.

Rassurer l'élève

Le choix d'une orientation comporte un risque : se tromper ! Et pour certains adolescents, cela peut être angoissant.

Rassurez l'élève en lui rappelant qu'il va choisir une orientation pour l'année suivante, mais que cela ne signifie pas être enfermé dans un cursus ; les réorientations sont possibles et les passerelles existent.

Les prolongements

Un entretien d'orientation se conclut idéalement avec un choix de formations définies par l'élève, plus généralement avec des pistes à approfondir (journées portes ouvertes, recherches d'informations sur le web et dans les différentes ressources existantes…). Dans le cas où des élèves n'auraient pas d'idées précises, il est possible d'utiliser le questionnaire de la fiche élève « Je fais le point ». Cela signifie que d'autres rendez-vous sont à prévoir et qu'il faut les programmer. Dans tous les cas, n'hésitez pas à demander conseil auprès du psy-EN (psychologue de l'Éducation nationale) de votre établissement ou à proposer à l'élève de prendre rendez-vous pour un entretien approfondi.

Les élèves en situation de handicap

Une attention particulière doit être portée aux élèves en situation de handicap.
L'élève s'est-il bien renseigné sur les conditions d'accessibilité des formations de l'enseignement supérieur envisagées ?

Personne ressource

Les psy-EN (psychologues de l'Éducation nationale) : une expertise incontournable

Les psychologues de l'Éducation nationale viennent en appui pour la préparation et le suivi des entretiens par une information sur les filières, leur sélectivité, les chances prévisibles de réussite, les débouchés. Ils réalisent les entretiens d'orientation approfondis lorsqu'une problématique plus complexe le justifie. Ils connaissent les ressources et les informations utiles pour les élèves et les équipes éducatives et sauront guider leurs recherches.
En tant que psy-En, ils interviennent particulièrement auprès des élèves en difficulté, en situation de handicap, en rupture ou en risque de rupture scolaire. Leurs interventions se font sous forme d'entretiens individuels et de séances collectives, dans le lycée ou au CIO (centre d'information et d'orientation).

L'entretien approfondi d'orientation : un entretien qui est le plus souvent à visée psychologique

Ce sont les psy-EN qui s'en chargent et cet entretien s'inscrit dans une temporalité plus longue que celui réalisé avec les enseignants.
Les psy-En vont replacer la problématique de l'élève dans son histoire personnelle, en mettant à distance relative le « versant scolaire ». Ils vont mobiliser les techniques d'entretien et éventuellement être amenés à utiliser des questionnaires d'intérêts ou de personnalité.